

# Sommaire

## 04

### FISCALITÉ

Loi de finances 2022 :  
- Particuliers : réductions  
et crédits d'impôt évoluent  
- Professionnels :  
des nouveautés attendues

## 08

### STRATÉGIE

Fédération Nationale Accompagnement  
Stratégie : un congrès sous le signe de  
la résilience

## 10

### FISCALITÉ

Taxes et amortissements : rappel des  
règles fiscales pour les véhicules de  
tourisme

## 13

### RELATIONS HUMAINES

Equipes et familles : grands et petits  
obstacles à la communication

## 14

### JURIDIQUE

- Conseil : le transfert d'exploitation entre  
conjoints sous toutes ses facettes  
- Loi foncière : réguler l'accès au foncier  
via des parts de sociétés

## 21

### WEB

Le cœur net :  
maraîchage prend un accent circonflexe !

## ensemble

**BULLETIN ÉDITÉ  
PAR L'ASSOCIATION ARREGE.**

Expertise comptable - conseil - gestion

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Marie-Claude Guichard, présidente ARREGE

RÉDACTRICE EN CHEF :

Stéphanie Seysen-Fouan

CONCEPTION :

Farman Communication

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marie-Claude Guichard,  
présidente ARREGE AS CEFIGAM 55  
Stéphanie Seysen-Fouan, rédactrice en chef  
Gilles Pellerin, AS Entreprises Marne  
Patrick Vandamme, AS 76 AGC  
Xavier Bozec, AS 77  
Romain Erard, AS Cefigam 55  
Eric Halle, AS Cefigam 57  
Clémence Varlet, AS 60  
Hervé Carré, AS Aisne Comptagri  
Marie Dauvilliers, AS 28 Eure-et-Loir  
Christine Russier, AGC - Centre de Fiscalité  
et de Gestion du Bas-Rhin  
Céline Lefevres, AS27-AGC  
Laurence Choquet, AFA 59-62  
Stéphane Vignau, CAERIF.

COUVERTURE : © Dominique Météreau

EDITO



**Marie Claude GUICHARD**

PRÉSIDENTE AS CEFIGAM 55

## Le «syndrome» de l'île de Ré

Plusieurs mesures de la nouvelle loi de finances que nous détaillons dans ce numéro apportent des réponses intéressantes, notamment pour favoriser la transmission des exploitations ou permettre aux exploitants individuels d'opter à l'IS. Mais face à la situation actuelle, il manquera encore des outils !

En effet, la forte volatilité des prix de vente des productions agricoles depuis la dernière moisson, encore renforcée par la guerre en Ukraine, fait évoluer à la hausse les montants de chiffre d'affaires de la plupart des exploitations. A l'opposé, l'envolée du prix des matières premières (fertilisants azotés, aliments, énergie...) va également avoir des effets directs sur les prochains résultats qui vont s'en trouver d'autant impactés.

**Le monde agricole risque ainsi de connaître prochainement le «syndrome» de l'île de Ré.** Chacun a en mémoire les cas aberrants de l'île de Ré, où les prix de l'immobilier et des terres ont atteint des niveaux faramineux dans les années 2005. Ainsi, de petits propriétaires agriculteurs, retraités ou non, se sont vu réclamer des sommes effarantes par le fisc dans le cadre de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune), dont ils ne pouvaient s'acquitter qu'en vendant leur patrimoine pour y faire face. De cette situation est né le «bouclier fiscal».

C'est donc ce syndrome qui risque de toucher de plein fouet notre profession, dès cette année. **Suite à la forte augmentation des chiffres d'affaires, une partie du monde agricole va fiscalement être pénalisé par le biais de la taxation aux plus-values, des changements de régimes fiscaux (micro BA au réel simplifié, réel normal)...**, sans pour autant voir s'envoler le résultat. Seule la majoration des seuils d'exonération des plus-values dans le cadre de la transmission d'entreprise, ou d'une branche complète d'activité (passage de 500 000 € à 1 000 000 € pour une exonération totale), va dans ce sens dans cette nouvelle loi de finances.

En attendant que l'Etat prenne des décisions pour y faire face, n'hésitez pas à vous rapprocher rapidement des collaborateurs de vos AGC pour anticiper au plus tôt ces phénomènes et étudier avec eux les mesures à mettre en place.

Bonne lecture à tous.



ARREGE  
Accompagnement  
Stratégie

Ensemble est une publication de l'association ARREGE, Association Régionale de Recherche en Economie et en Gestion de l'Entreprise. Créée en 1989/1990, elle regroupe aujourd'hui 12 associations de gestion et de comptabilité (AGC) situées dans la grande région Nord Bassin Parisien. Son objectif est de mutualiser les compétences de chacune des associations pour concevoir collectivement des outils performants au service des adhérents et des collaborateurs.